Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard
111 rue du Port Boyer – BP 51536
44315 NANTES Cedex 3
Tél : 02 40 50 51 01 (tapez 2)
Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Certificat de FORMATION SPECIFIQUE à la SURETE

Date début : Date de fin :

STAGIAIRE

Qualité : (M, Mme) : .....
Nom usuel : .....
Nom de naissance : .....
Prénom : .....
Date de naissance : .....
Lieu de Naissance : ..... **Département**.....
Nationalité : .....
Permis de séjour / Expire le : .....
Adresse : .....
Code Postal : |__|__|__|__|__|
Commune : .....
Téléphone : |__|__|__|__|__|__|__|__|__| **Téléphone portable :** |__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Email : .....

Statut à l'entrée en formation : □ **Salarié** □ **Demandeur d'emploi** □ **Chef d'entreprise**

INSCRIT MARITIME (si titulaire d'un fascicule)

Numéro de marin : .....

Quartier : .....

FINANCEMENT

☐ Employeur
Nom :
Coordonnées postales :
Email :

☐ France Travail
Identifiant :
Département :

☐ Mon Compte Formation (CPF)

☐ Personnel (virement bancaire)

LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

□ Photocopie de votre carte d'identité, de votre passeport ou de votre carte de séjour (pour les personnes de nationalité étrangère)

□ Certificat médical en cours de validité, délivré par un médecin des Gens de Mer

VOS BESOINS

□ **Logements**

Envoi possible d'une liste non exhaustive de logements répertoriés autour du LPM Jacques Cassard

□ **Service de Santé des Gens de Mer**

Envoi possible de la liste des services nationaux et de la procédure en Loire-Atlantique

□ **Formation(s) complémentaire(s) souhaitée(s)**

……..

Retrouvez toutes les informations dont vous avez besoin dans notre boite à outils :

https ://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/

Je soussigné (nom, prénom) ……., atteste avoir lu le règlement intérieur du LPM Jacques Cassard sur le lien suivant : https ://www.lycee-maritime-nantes.fr/formations-continues/boite-a-outils/

A Le

Signature

Certificat de Formation Spécifique à la Sûreté

Lieu :
LPM Jacques Cassard

Références règlementaires :
Code STCW, tableau A-VI/6. Arrêté du 19 novembre 2012.

RNCP : 5858

Objectifs de la formation :
Le certificat de formation spécifique à la sûreté est un titre de sécurité obligatoire pour faire partie de l'effectif d'un navire en vue de satisfaire aux dispositions du code ISPS, et y exercer des fonctions.

Les navires tenus de satisfaire aux dispositions du code ISPS sont les navires effectuant des voyages internationaux :
de type navires à passagers,
navires à charge d'une jauge brute supérieure à 500,
des unités mobiles de forages.

Il comporte les quatre compétences suivantes :

- Etre apte à renforcer la sûreté maritime (procédures et mesures à appliquer).

- Etre capable de reconnaître les menaces pour la sûreté (savoir les identifier, les contourner et traiter l'information liée à la sûreté).

- Procéder à des inspections de sûreté régulières du navire.

- Utiliser de manière appropriée l'équipement et les systèmes de sûreté.

Conditions d'admission à l'entrée de formation :
Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer.

Conditions d'obtention du certificat :
Passer avec succès l'épreuve théorique de l'examen.
Avoir ses certificats et titres à jour.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :
Cette formation est délivrée par notre partenaire SURTYMAR.

Coût de la formation :
Parcours complet : 300,00€

Programme de la formation :

Intitulé	Volume
• Concept de la sûreté maritime • Menaces contre la sûreté • Techniques utilisées pour contourner les mesures de sûreté • Mesures destinées à renforcer la sûreté maritime • Encadrement des passagers et techniques de contrôle	2 2.5 1 4 0.5
TOTAL	**10**